

Conditions Générales de Vente — Dental Design 3D

Prestations B2B de modélisation 3D dentaire · Version du 27/09/2026

Les présentes conditions générales de vente (« CGV ») régissent les prestations de modélisation 3D de dispositifs médicaux dentaires fournies par AESTHETIC DIGITAL ACADEMY Kft. (« la Société ») à ses Clients professionnels par l'intermédiaire du site zammilloacademy.com (« le Site »). Les formations Zammillo Academy font l'objet de CGV Formation distinctes. L'Accord de sous-traitance des données (« DPA ») annexé aux présentes en fait partie intégrante.

Article 1 — Définitions

« Société »	AESTHETIC DIGITAL ACADEMY Kft., société de droit hongrois au capital de 3 000 000 HUF, immatriculée sous le n° 01-09-453718 (Fővárosi Törvényszék Cégbírósága), numéro fiscal 32999930-2-41, TVA intracommunautaire HU32999930, siège Szegedi út 31-33/B, 1135 Budapest, Hongrie — ada.kft25@gmail.com
« Client »	Tout professionnel de santé bucco-dentaire (chirurgien-dentiste, orthodontiste, stomatologue) ou laboratoire de prothèse dentaire, agissant à des fins professionnelles, qui crée un Compte Client et passe commande sur le Site.
« Compte Client »	Espace personnel créé par le Client sur le Site pour passer et suivre ses commandes.
« Fiche de Prescription »	Formulaire en ligne par lequel le Client décrit le cas, la référence patient pseudonymisée et les caractéristiques du dispositif demandé, et joint les fichiers nécessaires.
« Livrable »	Fichier 3D de conception (couronne, bridge, inlay/onlay, facette, guide chirurgical, gouttière, wax-up, mock-up, planification implantaire, etc.) livré au format numérique convenu (STL, PLY, OBJ, projet exocad ou autre).
« Patient »	Personne pour laquelle le Client commande le Livrable. La Société n'a aucune relation contractuelle avec le Patient.
« Grille tarifaire »	Tarifs en vigueur affichés sur le Site ou communiqués par devis.
« DPA »	Accord de sous-traitance des données personnelles (art. 28 RGPD) annexé aux présentes.

Article 2 — Champ d'application et acceptation

2.1 Les prestations sont exclusivement réservées aux professionnels (B2B). Aucune prestation n'est proposée aux consommateurs.

2.2 La création du Compte Client et chaque commande emportent acceptation pleine et entière des CGV, du DPA et de la Politique de Confidentialité, matérialisée par une case à cocher dont l'horodatage, la version acceptée et l'adresse IP sont conservés par la Société (article 17).

2.3 La version applicable est celle en vigueur au jour de la commande. La Société peut modifier les CGV à tout moment ; les commandes en cours restent régies par la version acceptée lors de leur passation.

2.4 Les CGV prévalent sur tout document du Client, notamment ses conditions générales d'achat, sauf accord particulier écrit signé par la Société.

Article 3 — Compte Client

3.1 Le Client fournit des informations exactes et à jour (raison sociale, adresse, numéro de TVA intracommunautaire, identifiant professionnel : RPPS, ADELI, numéro d'ordre, SIRET ou équivalent) et les actualise sans délai. La Société peut demander tout justificatif du statut professionnel et vérifie le numéro de TVA via le système VIES.

3.2 Les identifiants sont personnels et confidentiels. Le Client est responsable de toute commande passée depuis son Compte Client.

3.3 La Société peut suspendre ou fermer un Compte Client en cas de manquement aux CGV, d'impayé ou d'usage frauduleux (article 15).

Article 4 — Commande

4.1 Le Client passe commande via la Fiche de Prescription, en joignant des empreintes numériques exploitables (STL/PLY), la prescription complète et, si nécessaire, les photographies et données complémentaires (scan facial, CBCT au format DICOM pour la chirurgie guidée, etc.).

4.2 Le Client désigne le Patient exclusivement par une référence ou des initiales. **Il s'interdit de transmettre toute donnée d'identification directe du Patient** (nom complet, date de naissance, numéro de sécurité sociale), y compris dans le nom des fichiers. La Société peut refuser ou pseudonymiser tout élément non conforme.

4.3 La commande devient ferme à l'envoi par la Société d'un accusé de réception indiquant le délai de livraison et, le cas échéant, le prix ou l'acompte. La Société peut refuser ou suspendre une commande en cas de fichiers inexploitable, de prescription incomplète ou contradictoire, de cas hors de son champ de compétence ou d'impayé.

4.4 Le Client est seul responsable : de la qualité, de la précision et de l'exhaustivité des fichiers transmis ; de l'exactitude des données de la Fiche de Prescription (numérotation, matériau, bibliothèque implantaire, paramètres) ; du diagnostic, de l'indication clinique et du plan de traitement ; de la validation finale du Livrable avant toute fabrication, usinage, impression ou pose. Toute modification rendue nécessaire par une erreur ou une omission dans les éléments fournis est facturée selon la Grille tarifaire. Lorsque le Client impose par écrit des paramètres contraires aux recommandations de la Société ou aux règles de l'art (épaisseurs, dimensions des connecteurs, espacements, matériau), la Société l'en informe et le Client assume seul les conséquences de son choix.

4.5 **Annulation par le Client.** Toute annulation notifiée après l'accusé de réception donne lieu à la facturation du travail réalisé à la date de réception de la notification, au prorata du prix ; si le Livrable est livré ou en cours

de finalisation, la totalité du prix est due. L'annulation ou le report du traitement par le Patient ne constitue pas un motif d'exonération.

Article 5 — Délais et urgence

5.1 Le délai de livraison est indiqué en jours ouvrés dans l'accusé de réception. Il court à compter de la réception de l'ensemble des éléments exploitables et, le cas échéant, de l'encaissement de l'acompte.

5.2 **Urgence.** Le Client peut demander un traitement urgent (livraison sous 24 heures ouvrées) ; celui-ci est soumis à l'acceptation de la Société et donne lieu à une majoration de 50 % du prix de la Grille tarifaire, indiquée dans l'accusé de réception.

5.3 Les délais sont donnés de bonne foi et n'ouvrent droit à aucune indemnité en cas de dépassement. Toutefois, en cas de retard de plus de 5 jours ouvrés imputable à la Société, le Client peut annuler la commande sans frais avant livraison.

5.4 Les délais sont suspendus pendant toute demande de précision adressée au Client et restée sans réponse.

Article 6 — Livraison, validation et révisions

6.1 Le Livrable est mis à disposition dans le Compte Client ; la mise à disposition vaut livraison et transfert des risques. Une notification est envoyée par e-mail.

6.2 Le Client vérifie le Livrable et le **valide expressément** dans son Compte Client avant toute fabrication. La validation vaut acceptation de la conformité du Livrable à la Fiche de Prescription.

6.3 **Révisions.** Deux séries de modifications restant dans le cadre de la Fiche de Prescription initiale sont incluses dans le prix, à condition d'être demandées dans les 5 jours ouvrés suivant la livraison. Toute modification supplémentaire, ou sortant du cadre de la prescription initiale (changement d'indication, de matériau, de type de restauration, nouvelles empreintes), constitue une nouvelle commande facturée selon la Grille tarifaire. Toute modification facturable est annoncée au Client avec son prix et n'est exécutée qu'après son accord écrit (e-mail ou validation dans le Compte Client).

6.4 **Réclamations.** Toute réclamation relative au Livrable doit être notifiée à ada.kft25@gmail.com dans les 5 jours ouvrés suivant la livraison, avec une description précise du défaut allégué. Passé ce délai, ou après validation, le Livrable est réputé conforme et accepté.

Article 7 — Prix, acompte et facturation

7.1 Les prix sont exprimés en euros (EUR) hors taxes, selon la Grille tarifaire en vigueur au jour de la commande ou selon devis pour les cas complexes.

7.2 La TVA hongroise (27 %) s'applique, sauf autoliquidation par le Client assujéti disposant d'un numéro de TVA intracommunautaire valide dans un autre État membre (article 196 de la directive 2006/112/CE), auquel cas la facture porte la mention « autoliquidation / reverse charge », et sauf autre exonération applicable. Les Clients établis hors de l'Union européenne sont facturés sans TVA hongroise, sous leur propre responsabilité fiscale.

7.3 **Acompte.** Un acompte de 50 % est exigible à la commande pour tout nouveau Client (première commande), pour toute commande d'un montant supérieur à 500 EUR HT et pour les cas complexes (chirurgie guidée, arcade complète, réhabilitation globale). La commande n'est traitée qu'à réception de l'acompte. En

cas d'annulation par le Client après le début des travaux, l'acompte reste acquis à la Société, sans préjudice de l'article 4.5.

7.4 La facturation est établie par commande ou mensuellement (regroupant les commandes du mois), selon les modalités convenues avec le Client. Les factures sont émises par voie électronique (Számlázz.hu) et adressées à l'e-mail du Compte Client.

7.5 Sauf accord écrit contraire, les factures sont payables à 30 jours à compter de leur date d'émission ; l'acompte est payable immédiatement.

Article 8 — Paiement

8.1 Le paiement s'effectue exclusivement par virement bancaire, en euros, sans frais pour la Société, sur le compte suivant :

Bénéficiaire	Aesthetic Digital Academy Kft.
Banque	Revolut Bank UAB (Lituanie)
IBAN	LT63 3250 0690 1582 5437
BIC / SWIFT	REVOLT21
Référence	Numéro de la facture

8.2 Aucun autre moyen de paiement (carte bancaire, chèque, espèces, cryptomonnaie) n'est accepté.

8.3 **Retard de paiement.** Tout retard entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable : (a) des intérêts de retard au taux légal hongrois applicable aux transactions commerciales (Ptk. § 6:155 : taux de base de la Banque nationale de Hongrie majoré de 8 points), courant du lendemain de l'échéance jusqu'au paiement intégral ; (b) une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 EUR par facture (loi hongroise n° IX de 2016), sans préjudice des frais de recouvrement réels ; (c) la suspension immédiate des commandes en cours et de l'accès au Compte Client jusqu'à régularisation complète.

8.4 Aucune compensation ni retenue n'est admise sans accord écrit de la Société.

Article 9 — Absence de droit de rétractation

Le Client étant un professionnel, aucun droit de rétractation n'est applicable. Les Livrables sont en outre des contenus numériques personnalisés, réalisés selon les spécifications du Client et à sa demande expresse, ce qui exclut en tout état de cause toute rétractation.

Article 10 — Garantie

10.1 La Société garantit la conformité du Livrable à la Fiche de Prescription et aux règles de l'art de la conception dentaire numérique. La garantie est strictement limitée à la correction ou au remplacement du Livrable non conforme, à l'exclusion de toute autre indemnité. Aucun avoir ni remboursement n'est dû lorsque le Client n'a pas mis la Société en mesure de corriger le Livrable, notamment s'il l'a modifié ou refait lui-même ou par un tiers sans réclamation préalable. Lorsque le Livrable comporte plusieurs éléments, l'avoir éventuel est limité au seul élément demeuré non conforme après correction.

10.2 Sont exclus de la garantie : les défauts résultant de fichiers d'entrée incomplets, imprécis ou erronés ; les modifications apportées au Livrable par le Client ou un tiers ; les défauts résultant de la fabrication, du matériau, du paramétrage machine ou de la pose ; l'usage du Livrable hors de sa destination.

Article 11 — Statut réglementaire (MDR) et responsabilité

11.1 La Société fournit un **service de conception numérique**. Elle n'est ni fabricant, ni mandataire, ni importateur, ni distributeur au sens du Règlement (UE) 2017/745 (MDR). Le Livrable est une proposition de conception qui ne devient partie d'un dispositif médical qu'après validation par le Client et fabrication sous la responsabilité de celui-ci.

11.2 Le Client, ou le laboratoire fabricant qu'il désigne, est le fabricant du dispositif sur mesure au sens de l'article 2, points 3 et 30, et de l'annexe XIII du MDR. À ce titre, il est seul responsable de la vérification du Livrable, de la fabrication, de la déclaration relative aux dispositifs sur mesure, de la documentation technique, de la traçabilité, de la vigilance et de l'information du Patient.

11.3 Le praticien demeure seul responsable du diagnostic, de l'indication, du plan de traitement, de la validation clinique et de la pose. La Société ne fournit aucun avis médical.

11.4 La Société est tenue d'une obligation de moyens. Elle ne répond pas des dommages résultant de l'usage clinique, de la fabrication, de l'impression, de l'usinage ou de toute opération réalisée par le Client ou un tiers, ni des dommages indirects (perte de chiffre d'affaires, de clientèle ou d'image, coûts de reprise de traitement, rendez-vous perdus, matériau ou temps machine perdus).

11.5 En toute hypothèse, la responsabilité totale de la Société, tous chefs de préjudice confondus, est limitée au montant hors taxes payé par le Client pour la commande à l'origine du dommage, sauf faute intentionnelle ou faute lourde.

11.6 Le Client garantit la Société contre toute réclamation d'un Patient ou d'un tiers liée au dispositif fabriqué ou au traitement réalisé.

Article 12 — Propriété intellectuelle et usage pédagogique

12.1 La Société conserve l'intégralité des droits sur le Site, ses méthodologies, bibliothèques, paramétrages, supports et la marque Zammillo Academy.

12.2 Après paiement intégral, le Client reçoit une licence non exclusive et non cessible d'utilisation du Livrable, limitée au traitement du Patient pour lequel il a été commandé. Toute revente, diffusion, réutilisation pour un autre patient, ingénierie inverse ou utilisation à des fins de formation sans accord écrit est interdite.

12.3 Les fichiers transmis par le Client restent sa propriété ou celle de ses ayants droit ; le Client garantit disposer des droits nécessaires à leur transmission.

12.4 Le Client autorise la Société à conserver et à utiliser le Livrable et les images du cas, sous une forme ne permettant d'identifier ni le Patient ni le Client, à des fins pédagogiques (formations Zammillo Academy) et de communication professionnelle. Le Client peut s'y opposer à tout moment par simple e-mail, sans effet sur les utilisations antérieures.

Article 13 — Données personnelles

13.1 Le traitement des données du Client est décrit dans la Politique de Confidentialité accessible sur le Site.

13.2 Pour les données patients, la Société agit en qualité de sous-traitant du Client ; les parties sont liées par le DPA annexé, qui prévaut sur les CGV pour les questions de protection des données. Le Client demeure responsable du traitement à l'égard de ses Patients, en particulier de leur information et de la licéité de la transmission de leurs données.

Article 14 — Confidentialité et sous-traitance

14.1 Les parties gardent confidentielles toutes les informations techniques, commerciales et cliniques échangées, pendant la durée de la relation et cinq ans après son terme.

14.2 La Société peut confier tout ou partie de la conception à des designers sous-traitants tenus aux mêmes obligations de confidentialité, sous sa responsabilité ; tout sous-traitant ayant accès aux données patients est soumis aux conditions de l'article 5 du DPA.

Article 15 — Durée, suspension et résiliation

15.1 Les CGV s'appliquent pour une durée indéterminée à compter de la création du Compte Client.

15.2 Le Client peut demander la fermeture de son Compte Client à tout moment par e-mail ; la fermeture prend effet sous 30 jours, sous réserve de l'absence de commande en cours, de litige et d'impayé. Les données comptables sont conservées 8 ans et les dossiers de cas 10 ans conformément à la Politique de Confidentialité.

15.3 La Société peut suspendre le Compte Client de plein droit en cas d'impayé, et le résilier après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours, ou immédiatement en cas d'usage frauduleux, de transmission répétée de données patients identifiantes ou de violation de l'article 12.

15.4 La résiliation n'affecte pas les sommes dues ni les articles 11 à 14, 17 et 18, qui survivent.

Article 16 — Force majeure

Aucune partie n'est responsable d'un manquement dû à un événement de force majeure au sens du droit hongrois (notamment panne majeure d'hébergement ou de réseau, cyberattaque, catastrophe naturelle, décision administrative). Les délais sont prolongés d'autant. Si l'événement dure plus de 30 jours, chaque partie peut annuler les commandes concernées ; les acomptes correspondant à des travaux non réalisés sont restitués.

Article 17 — Preuve et archivage

Les parties conviennent que les enregistrements informatiques de la Société (horodatage des acceptations, version des CGV acceptée, adresse IP, journaux de commande, de livraison et de validation, e-mails de notification) font foi entre elles et constituent la preuve des commandes, validations et acceptations, sauf preuve contraire. Ils sont conservés selon les durées de la Politique de Confidentialité.

Article 18 — Droit applicable, langue et litiges

18.1 Les CGV sont régies par le droit hongrois, sans préjudice des dispositions impératives applicables.

18.2 Les CGV sont disponibles en français, en hongrois et en anglais ; en cas de divergence, la version française prévaut.

18.3 En cas de litige, les parties recherchent une solution amiable pendant 30 jours à compter de la notification écrite du différend. Cette phase ne s'applique pas au recouvrement des factures impayées.

18.4 À défaut d'accord, tout litige relève de la compétence exclusive des juridictions de Budapest (Hongrie), y compris en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, sauf disposition impérative contraire.

Annexe

Accord de sous-traitance des données personnelles (DPA) — document distinct, faisant partie intégrante des présentes CGV.

VERSION DU 27/09/2026